COMMUNE DE
CHOULEX

Chère Madame, Cher Monsieur,

La législation sur l'énergie a fortement évolué ces dernières années, avec des conséquences concrètes pour les propriétaires de biens immobiliers. Par ailleurs, les récentes votations fédérales confirment un changement de cadre : à terme, les possibilités de déductions fiscales pour les travaux énergétiques seront réduites**,** voire supprimées. Les prochaines années constituent donc une fenêtre d'opportunité pour planifier et réaliser vos projets énergétiques tout en bénéficiant encore des aides financières et fiscales existantes.

Afin de faire le point sur ces changements et de vous permettre d'anticiper au mieux vos projets, les communes de Choulex, Gy, Meinier, Puplinge et Vandoeuvres ont le plaisir de vous inviter à deux séances d'information publiques, organisées en partenariat avec le programme éco21 des SIG.

Que vous envisagiez des travaux de rénovation énergétique, l'installation d'une pompe à chaleur ou de panneaux solaires, ou que vous souhaitiez simplement mieux comprendre les évolutions réglementaires à venir, ces séances vous apporteront des informations concrètes pour orienter vos décisions et préparer sereinement vos futurs projets.

1. Efficacité énergétique des bâtiments

Présentée par SIG-éco21 et l'association Ecobuilding, cette première séance, proposée à deux reprises, sera consacrée à l'efficacité énergétique des logements. Elle permettra de comprendre comment réduire durablement vos consommations d'énergie, en planifiant correctement les mesures d'optimisation et de rénovation adaptées à votre bien.

2. Energies renouvelables : pompes à chaleur et installations photovoltaïques

Cette seconde séance, également proposée à deux reprises, réunira les organisations faîtières spécialisées dans les pompes à chaleur et le solaire photovoltaïque. Elle abordera les principes techniques de ces deux technologies, les idées reçues les plus courantes, ainsi que les conditions à réunir pour une installation réussie. Les différentes subventions associées (fédérales, cantonales et communales) seront également présentées.

À l'issue de ces séances, les propriétaires intéressés auront la possibilité de s'inscrire, à leurs frais, à un programme d'accompagnement personnalisé pour les aider à concrétiser leur projet d'installation de pompe à chaleur et/ou de panneaux solaires photovoltaïques, depuis les premières réflexions jusqu'à la mise en œuvre.

Pour participer à ces soirées d'information, nous vous remercions de vous inscrire en suivant les informations données ci-dessous.

En espérant vous compter nombreuses et nombreux à ces évènements, qui seront toutes suivies de moment d'échange convivial autour d'un apéritif, nous vous adressons, Chère Madame, Cher Monsieur, nos sincères salutations.

Delphine KRÄHENBÜHL

Conseillère administrative

Inscription aux séances d'information publiques

Possibilité de participation à une seule des séances ou aux deux, en fonction de votre intérêt.

1. **Efficacité énergétique des bâtiments**

Mercredi 11 novembre 2026, de 19h00 à 20h30.
Salle communale de Choulex – Chemin de Briffods 6, 1244 Choulex

Mardi 1er décembre 2026, de 19h00 à 20h30.
Salles des combles de l'école de Vandoeuvres – Route de Pressy 4, 1253 Vandoeuvres

2. **Pompes à chaleur et installations photovoltaïques**

Jeudi 28 janvier 2027, de 19h00 à 21h00.
Salle communale de Meinier – Route de Gy 37, 1252 Meinier

Lundi 1er février 2027, de 19h00 à 21h00.
Salle communale de Choulex – Chemin de Briffods 6, 1244 Choulex

Pour assister à l'une de ces séances, merci de vous inscrire grâce au formulaire disponible à l'adresse https://forms.cloud **, ou en scannant le QR code ci-dessous.**

Pour plus d'informations en lien avec l'énergie, rendez-vous sur **energie.ge.ch** ou sur **ww2.sig-ge.ch**

QR code à scanner avec votre téléphone pour vous inscrire à cette séance d'information.